

Été 2021

Le magazine  
de votre Communauté  
de Communes

Semestriel

#2

SUD



Grand angle

# Vouglans Entre ports et camping



**Avancées  
territoriales**

Accompagner les élus

P.3



**Suivons le cap**

Plan Local d'Urbanisme  
intercommunal

P.4



**À la croisée des  
chemins**

Les coulisses des  
Cascades

P.6

# Sens commun



- Édito
- Avancées territoriales p.3
- Grand angle p.4
- Suivons le cap p.5
- À la croisée des chemins p.6
- Trajectoire de vie p.7
- p.8

## 39° SUD

Magazine semestriel édité  
par Terre d'Émeraude Communauté

Parution : Été 2021

Directeur de publication  
Philippe Prost

Conception éditoriale & rédaction  
Service Communication

Maquette graphique  
Rectangle

Mise en page  
Coline Thoubillon

Crédits photos  
Fanny Anaïs D  
Office de Tourisme Terre d'Émeraude  
Terre d'Émeraude Communauté

Impression  
ABM graphic

Tirage  
15200 exemplaires



Plus d'information sur...

[www.terredemeraude.fr](http://www.terredemeraude.fr)

## Premiers Résultats !

### La structuration terminée

L'organigramme des services généraux et l'organigramme des services techniques ont été mis à plat et sont opérationnels.

La structure en deux pôles, administratif et technique, est géographiquement finalisée.

Orgelet pour les opérations administratives et Clairvaux-les-Lacs pour les opérations techniques.

La régie de Vouglans a été créée.

Le rapprochement « Maison des Cascades » et office du tourisme par la création d'une Société Publique Locale (SPL), juridiquement plus adaptée, prend forme.

Le périmètre des différentes missions a été redessiné en fonction des nouvelles ères géographiques liées à la fusion.

### Les compétences bientôt statuées

Un groupe de travail issu du bureau a réalisé une approche de mise à plat exhaustive. Les solutions, même les plus complexes, ont été recherchées avec l'aide de la direction des services afin de satisfaire au mieux l'intérêt général et le respect de l'acquis. Le document final sera, après examen du bureau, soumis à une assemblée des maires qui siègera début septembre.



### L'architecture budgétaire du service public et commercial de l'assainissement déterminée

À la suite des études menées sur l'harmonisation des coûts et des recettes de l'assainissement collectif par l'intermédiaire du cabinet d'expertise financière Finances Consult, trois scénarios d'équilibre ont été établis. La commission assainissement a fait son choix ainsi que les maires concernés. Un débat début juillet en assemblée des maires devra définir l'orientation finale.

### Le tourisme à écrire

L'afflux massif de vacanciers sur notre territoire, s'il se confirme, n'est pas une bonne nouvelle.

Nous ne sommes pas structurés pour faire face et nos écosystèmes sont trop fragiles pour ne pas être dégradés.

L'inconséquence et les égoïsmes sur ce sujet ne sont pas non plus de bonne augure pour trouver une réponse collective adaptée qui préservera notre patrimoine environnemental et la quiétude de

nos habitants.

Charges toujours plus lourdes et incivilités forment une double peine qu'au nom de nos contribuables nous n'accepterons pas.

Les élus de Terre d'Émeraude font le pari d'un tourisme respectueux et porteur de richesse pour l'ensemble du territoire. Un tourisme non pas dominant mais complémentaire à notre irremplaçable tissu d'entreprises, d'artisans, de commerçants et de services.

### La vie reprend son cours

Pour rompre l'isolement imposé par la crise sanitaire et notamment pour les plus de 60 ans, quoi de mieux que de lancer, par le biais du CIAS, l'opération Seniors en vacances.

Deux beaux voyages sur le territoire français (Haute-Savoie et Bretagne) à découvrir pour renforcer les liens et redonner espoir (plus d'informations sur le site internet de la collectivité). Enfin, nous avons décidé pour fêter ce retour à une certaine normalité, d'offrir un bon pour accéder gratuitement à la maison des cascades et son parking ainsi qu'au musée du jouet de Moirans et à l'Espace Archéologique de Clairvaux-les-Lacs, à tous les habitants de Terre d'Émeraude.

Ce bon valable pour toute l'année 2021 est à découper dans ce journal.

**Philippe PROST**

Président de Terre d'Émeraude  
Communauté  
Maire de Sarroigna

# Accompagner les élus et les services dans la dynamique de territoire



Épaulée par plus de 220 agents, représentant 190 équivalents temps plein, qui œuvrent chaque jour pour exercer leurs missions dans les différents domaines de compétence actuels de la communauté de Communes, il m'appartient de fédérer l'ensemble des agents pour être au plus près des attentes des

En poste depuis le 4 janvier dernier au sein de cette nouvelle Communauté de Communes, et en qualité de Directrice Générale des Services depuis le 1<sup>er</sup> juin, j'ai à cœur d'accompagner les élus au quotidien pour mettre en œuvre la politique qu'ils ont choisi de conduire au service de l'ensemble des concitoyens de ce beau territoire.

habitants en respectant le cadre financier déterminé par les élus et le cadre réglementaire qui s'impose à toute collectivité.

De nombreux dossiers ont démarré depuis l'élection du nouvel exécutif comme le transfert des actifs de Vouglans et une réflexion plus globale sur la stratégie touristique, l'extension des zones d'activités économiques, la politique culturelle, sportive et sociale...

Pour ce faire, l'organisation des services initiée fin 2020 a été poursuivie pour aboutir à un redéploiement des moyens humains en fonction des compétences de chacun, des missions à exercer dans les différents domaines de compétence ainsi que les nouvelles missions à prendre en compte. La masse salariale de Terre d'Émeraude pour 2021 s'élève à 6 500 000€ représentant 27% des dépenses

de fonctionnement.

Si 10% des agents sont concentrés sur les services dits transversaux, avec des missions supports indispensables au bon fonctionnement de la collectivité comme la direction Générale, la Direction des Ressources Humaines, la direction des Finances, le service Communication, 90% des agents assurent des missions au service du public.

## MISE EN ŒUVRE

### Les principaux poste de dépenses



#### LES MISSIONS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

### Plusieurs missions

Organiser les services et former les agents pour que les responsables de service deviennent des spécialistes dans leur domaine de compétence et non plus des généralistes ;

Rassembler un maximum d'agents administratifs sur le site d'orgelet pour renforcer le sentiment d'appartenance et améliorer le mode de fonctionnement ; cela évitera entre autres écueils les déplacements d'un site à l'autre et une perte de temps ;

Harmoniser le temps de travail ; à ce jour, les agents ont des horaires de travail et une organisation de leur semaine différente en fonction de leur collectivité d'origine ;

Repérer et valoriser les compétences des agents par un travail d'écoute et d'entretien individuel pour favoriser les mobilités internes ;

Favoriser la mutualisation pour réduire les coûts de fonctionnement, y compris avec des communes membres si le domaine d'activité s'y prête.

Terre d'Émeraude, en sus de l'accueil des tout-petits au sein des structures de petite enfance comme la crèche de Moirans-en-Montagne, la future crèche d'Arinthod et celle de Poids de Fiolo en cours de construction, gère au quotidien les activités scolaires, péri et extra scolaires sur une partie de son territoire. Cette compétence présente dans sa globalité dans les anciennes communautés de communes de la Région d'Orgelet et de la Petite Montagne mobilise au quotidien plus de 80 agents qui assurent la restauration de 600 enfants durant la pause méridienne. Ces dispositifs, indispensables à l'attractivité du territoire et au maintien de la population voire de son renouvellement, génèrent annuellement un coût de fonctionnement évalué à 1 260 000 euros, sans compter l'ensemble des investissements nécessaires à la sécurité et au confort des enfants et des agents qui travaillent chaque jour dans ces groupes scolaires. Pour 2021, 1 200 000€ de crédits d'investissements ont été inscrits au budget pour la réalisation des travaux des futures crèches et pour l'ensemble des établissements scolaires.

En outre, plus de 26 agents consacrent leurs missions au bien être des personnes âgées, c'est le cas de l'EHPAD de Moirans qui dispose de 38 lits pour l'accueil des personnes âgées dépendantes et

le foyer Logement d'Orgelet qui accueillent 25 personnes encore autonomes. Parallèlement un accueil de jours est organisé à Moirans ainsi qu'à Orgelet avec la mise en place d'une Halte Répit qui permet aux familles de confier les personnes atteintes de troubles de la mémoire aux agents de Terre d'Émeraude et de faire bénéficier aux aidants d'un service d'accompagnement et de prise en charge.

La création d'un service intercommunal d'instruction des autorisations d'urbanisme a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Ce service est dédié à l'instruction des documents d'urbanisme, pour le compte des communes qui disposent d'un document d'urbanisme en vigueur, PLU et carte communale, ou d'un document d'urbanisme caduc. 3 agents sont affectés à ce service pour 36 communes actuellement concernées, dans l'attente de la validation des PLUi qui conduira le service à instruire l'ensemble des documents pour les 92 communes de Terre d'Émeraude.

Dans le domaine technique, sur les 40 agents affectés à ce pôle, 10 agents consacrent leur temps au ramassage des ordures ménagères sur l'ex Pays des Lacs et aux déchetteries. 6 agents ont rejoint le service assainissement depuis la prise de compétence par Terre d'Émeraude au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Des agents techniques sont également

présents sur les bourgs-centres pour intervenir sur les équipements structurants de Terre d'Émeraude et des agents s'occupent de la partie environnementale en lien avec Natura 2000.

25 autres agents exercent une mission de service au public et sont présents dans les structures dédiées au tourisme, au sport et à la culture, comme la gestion du Musée du Jouet et le fonctionnement des Médiathèques d'Orgelet, d'Arinthod, de Moirans, d'Aromas et de Val Suran.

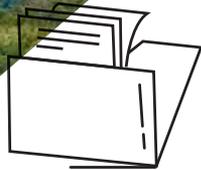
## CHANTIERS

### Les statuts et la définition de l'intérêt communautaire

L'un des chantiers les plus importants à terminer reste la mise à jour des statuts et de la définition de l'intérêt communautaire. De grandes disparités existaient entre les 4 ex. communautés et il convient d'accompagner les élus dans les choix qu'ils ont à faire sur l'harmonisation des compétences et sur la définition de l'intérêt communautaire. Cette mission devra se faire en parallèle avec un travail sur les transferts de charge et les relations financières entre l'EPCI et ses communes membres à travers la CLECT.

Plus d'information sur...

[www.terredemeraude.fr](http://www.terredemeraude.fr)



# Vouglans : entre ports et camping

**Le lac de Vouglans, c'est un serpent de 35 km, qui offre aux habitants et aux touristes amoureux de nature un véritable écrin de verdure et de splendeurs !**

À 450 m d'altitude sur le premier plateau du Jura, la zone du Surchauffant est composée d'un camping 3 étoiles, d'un port de plaisance, d'une aire de camping-car, de restaurants sans oublier les commerçants qui font vivre le site en saison !



## Zoom sur les nouveautés 2021

- Réouverture de l'ancien chalet du cuir par le musée de la tournerie, artisanat sur cornes, qui proposera des démonstrations, des articles de la tournerie, mais également des produits locaux.

- Réouverture du Restaurant du Surchauffant : à la suite d'un appel d'offres, un candidat a été retenu. Ce dernier s'engage à ouvrir dès la saison 2021 avec une restauration succincte et rapide. Le repreneur qui prévoit un investissement de l'ordre

de 800 000 à un million d'euros, envisage une amplitude horaire plus importante dès l'année 2022 afin de satisfaire les touristes mais aussi et principalement les habitants du territoire. Une cuisine plus élaborée que la restauration rapide de cette année sera assurément de la partie... affaire à suivre !

## Le camping du surchauffant

Le camping « Domaine du Surchauffant » propose des locations de chalets, mobil-home

ou Coco Sweet. Pour les campeurs, des emplacements avec ou sans électricité sont disponibles. Accès direct à une des plus jolies plages du Jura et à un site de pêche réputé en Europe.

La nouveauté coté camping du Surchauffant c'est la possibilité de louer un vélo à assistance électrique pour toute la famille. Le VAE est un mode de déplacement doux extrêmement pratique et facile d'utilisation qui vous permettra de découvrir les alentours à la demi-journée ou à la journée (location à

partir de 25 € la demi-journée)

Plus de renseignements :

Domaine du Surchauffant à La Tour du Meix

03 84 25 41 08

info@camping-surchauffant.fr

Les camping-cars ont aussi leur espace dédié au Surchauffant et à la Mercantine avec un nouveau tarif unique d'emplacement (hors taxe de séjour) de 9 €.

## Ports, plages, activités... Il y en a pour tous les goûts

### Les ports de Vouglans

- Port de la Saisse (83 anneaux)
- Port du Meix (274 anneaux)
- Port de la Mercantine (293 anneaux).

Ces derniers sont tous équipés de sanitaires mis à disposition des plaisanciers à l'escale ou à la saison.

Dès cette année, une pompe à essence 24h/24 a été mise en place sur le ponton du port du Meix.

### Les activités autour du lac de Vouglans

Vous trouverez les activités nautiques de votre choix avec la multitude de commerçants et associations présentes sur le lac : que vous vouliez vous initier au ski nautique, que vous souhaitiez apprendre à naviguer, que vous vouliez simplement louer un bateau électrique ou faire du paddle ou du pédalo, ils sauront répondre à vos demandes et feront de vos week-ends ou vacances un moment inoubliable !

### Les plages de la régie

- La plage du surchauffant est surveillée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août par trois maîtres-nageurs sauveteurs de 12h à 19h.
- La plage de la Mercantine est surveillée par le SDIS du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août par deux maîtres-nageurs sauveteurs de 11h à 18h30.

Vous pouvez avoir des informations sur les activités situées sur la zone de Vouglans en contactant votre office de tourisme le plus proche :

• Office de Tourisme Lacs et Petite Montagne - 36 grand rue à Clairvaux-les-Lacs - 03 84 25 27 47 - [otsi@juralacs.fr](mailto:otsi@juralacs.fr) - [www.juralacs.com](http://www.juralacs.com)

• Office de Tourisme Jura Sud - 3 bis rue du Murgin à Moirans-en-Montagne - 03 84 42 31 57 - [tourisme-moiransenmontagne.com](http://tourisme-moiransenmontagne.com) - [terredemeraude.fr](http://terredemeraude.fr) - [www.jurasud.net](http://www.jurasud.net)

• Point Info Tourisme d'Orgelet - 1 Bis Place du Colonel Varroz - 09 70 71 77 05 - [otsi@juralacs.fr](mailto:otsi@juralacs.fr) - [www.juralacs.com](http://www.juralacs.com)

• Point Info Tourisme d'Arinthod - 1 rue des Arcades - 03 84 35 36 70 - [otsi@juralacs.fr](mailto:otsi@juralacs.fr) - [www.juralacs.com](http://www.juralacs.com)



**“Découvrez toutes les facettes du lac de Vouglans**

Plus d'information sur...

[www-ports-vouglans.com](http://www-ports-vouglans.com)



# La Régie de Vouglans

**Organisée autour du lac de Vouglans, la Communauté de communes souhaite en faire un outil au service du développement économique et un véritable trait d'union pour les habitants de Doucier à Thoirette.**

Explications sur les actifs de Vouglans par Laure THUILLIER, la nouvelle Directrice de la Régie de Vouglans depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021.

## UN TRANSFERT DES ACTIFS POUR L'EURO SYMBOLIQUE



Cette passation s'est effectuée le 1<sup>er</sup> avril 2021 par le Département du Jura et la Régie Départementale de Chalain-Vouglans.

L'ensemble des terrains, bâtiments, pontons correspondant aux ports (et au camping de Surchauffant) ainsi que les bâtiments et contrats relatifs aux activités commerciales connexes sont maintenant gérés par la Régie de Vouglans.

À noter que le centre sportif de Bellecin ne fait pas parti de ce transfert et reste départemental.

C'est une structure publique composée d'un conseil d'administration comptant 20 membres dont Jean-Charles Grosdidier (maire d'Arinthod) est le Président, Christophe Germain (maire de Largillay-Marsonnay) et Dominique Retord (maire de Lect-Vouglans) les vice-présidents.

C'est aussi une équipe composée de 5 permanents et de 11 saisonniers qui veillent à ce que tout se passe bien sur la zone précédemment citée. Pour cela, ils sont soutenus par la gendarmerie installée dans le chalet situé à côté du restaurant Le Surchauffant. Ils seront sur site du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août pour sécuriser et gérer les incivilités.

C'est aussi une nouvelle structure chargée de remettre en place des

règles et des tarifs disparates qui étaient auparavant pratiqués... Vous l'aurez compris c'est un beau challenge que celui d'en prendre la direction !

Nos missions :

- La gestion des 3 ports de Vouglans
- La gestion du camping du Surchauffant
- La surveillance des plages de la Mercantine et du Surchauffant
- La gestion des concessions commerciales accordées sur les domaines public et privé de la collectivité dans cette zone
- Toutes les activités connexes.

Dans le cadre de la transition et sur les premiers mois d'activités, j'ai pu bénéficier d'un accompagnement par les services du Département du Jura que je remercie par la même occasion.



## Retour sur le 1<sup>er</sup> Atelier Vouglans

Christophe GERMAIN, maire de Largillay-Marsonnay  
Responsable des Ateliers Vouglans

Il était important pour le conseil d'administration d'associer les habitants aux réflexions autour du Lac de Vouglans. Le premier atelier a eu lieu en mai en comité restreint à cause des mesures sanitaires. Ce dernier a abordé des thématiques diverses et variées comme l'économie, la sécurité, les grands projets, etc.

L'objectif était de faire un état des lieux de l'existant et de proposer des perspectives d'évolution.

La table ronde portant sur la sécurité du lac a été productive et corrobore les discussions que nous avons reprises avec l'État concernant la réécriture de l'arrêté de police de navigation. En effet, celui-ci datant de 2014 a besoin d'être retravaillé notamment sur des sujets tels que la gestion de l'attribution de bouées, la pratique des jet ski ou la mise en place d'une meilleure signalétique.



### Perspectives d'évolution

- Développement de services (pompe à essence 24h/24,

horodateurs pour les camping caristes...)

- Allongement de la saison pour les ports et travaux pour aller vers une garantie de fonctionnement du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre
- Concertation avec l'État et les usagers pour faire évoluer l'encadrement des pratiques sur le lac
- Mise en place d'une adresse mail afin de recueillir les idées des habitants : [ateliersvouglans@gmail.com](mailto:ateliersvouglans@gmail.com)

# PLUi

## 4 plans en cours d'élaboration

Sur le territoire de chaque ancienne communauté de communes, les élus travaillent à l'élaboration de leurs projets de Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux.

Après avoir défini les grandes lignes des Projets d'Aménagement et de Développement Durables pour les quatre secteurs du territoire, les élus travaillent à leurs traductions au sein d'un règlement d'urbanisme et d'Orientations d'Aménagement et de Programmation. Ces documents seront opposables aux autorisations d'urbanisme dès l'approbation des PLUi

Les PLUi dans leur intégralité seront ensuite transmis aux partenaires

du territoire, afin de s'assurer de la bonne articulation des projets à différentes échelles et avec les territoires voisins.

Ils seront également soumis pour avis à la population lors d'une Enquête Publique dédiée aux PLUi (un mois minimum). Les citoyens seront alors amenés à se prononcer sur les projets, à émettre leurs remarques, afin de les alimenter utilement, en vue de leurs futures approbations.



Dans l'attente, un registre de concertation est mis à disposition dans chaque commune et aux différents pôles afin d'y apposer toutes observations portant sur les projets de PLUi.

Retrouvez toutes les informations sur l'état d'avancement des projets, les étapes réalisées et programmées sur le site internet [www.terredemeraude.fr](http://www.terredemeraude.fr) sur la page de l'urbanisme (onglet cadre de vie)

Ou [www.terredemeraude.fr/environnement/urbanisme/](http://www.terredemeraude.fr/environnement/urbanisme/)

Le service Urbanisme de Terre d'Émeraude se tient à votre disposition pour toute information complémentaire : 03 84 42 63 07

D'ici l'approbation des PLUi, les documents d'urbanisme actuellement en vigueur sur chaque commune continuent à s'appliquer (PLU, Carte Communale ou RNU).

### Les grandes étapes d'un PLUi



#### ANALYSER LE TERRITOIRE

##### Le diagnostic et l'état initial de l'Environnement

Il dresse un état des lieux exhaustif du territoire notamment du point de vue démographique, socio-économique, environnemental, etc.



#### CHOISIR UN CAP

##### Le projet d'Aménagement et Développement Durables (PADD)

Il définit, à partir des axes et objectifs, les grandes orientations du territoire à suivre pour les 15 années à venir.



#### FIXER DES RÈGLES COMMUNES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

##### La traduction réglementaire

Elle a pour objectif de traduire les orientations du PADD en déterminant « où et comment construire ? ». Elle définit des zones délimitées dans un plan de zonage, précise les règles de constructibilité spécifiques à chaque secteur et encadre l'aménagement de sites identifiés.



#### L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Suite à l'arrêt du projet, les personnes publiques associées (État, Conseil régional, chambres consulaires, etc.) sont consultées une dernière fois tout comme la population à travers l'enquête publique. Il s'agit ainsi de valider définitivement le projet en vue de son entrée en vigueur.



#### L'APPROBATION

Le PLUi entre en vigueur après son approbation en Conseil communautaire devenant ainsi légal et opposable.

L'élaboration des projets PLUi se réalise dans le respect des enjeux et besoins relevés sur les quatre secteurs et dans le respect des normes ou orientations dites "supérieures". En effet, les futurs plans devront respecter les règles qui leur sont imposées par les lois et divers règlements (loi littoral, loi montagne par exemples) et les orientations d'autres documents dits de rang supérieur (ou documents supra).

On retrouve dans cette dernière catégorie le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de la région Bourgogne Franche

Comté adopté en septembre 2020 (SRADDET) fixant une stratégie d'aménagement et de développement à l'horizon 2050 ou le schéma de cohérence territoriale du pays Lédonien en cours de révision.

Pour plus d'informations:

<http://pays-ledonien.fr/index.php/revision-scot>

<https://www.bourgognefranchecomte.fr/notre-region-en-2050>



# Les coulisses des Cascades du Hérisson



**Le site des Cascades du Hérisson, est un site naturel classé depuis 2002, d'une qualité paysagère exceptionnelle mais d'une grande fragilité.**

Ce site naturel est le plus fréquenté de la région Bourgogne-Franche-Comté avec environ 400 000 visiteurs par an.

Une Opération Grand Site de France « Vallée du Hérisson – Plateau des 7 lacs » est en cours et a comme enjeux de restaurer et protéger la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site et favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants.

Les services sur place...

- La Maison des Cascades : un espace découverte, un film et très prochainement un espace dédié aux producteurs locaux de Terre d'Émeraude.
- Une boutique souvenirs.
- Un point information touristique avec des conseillers en séjours de l'Office de Tourisme du Pays des Lacs et de la Petite Montagne.
- Un snack et un camping.
- Du personnel sur place 7 jours /7 d'avril à septembre pour accueillir, renseigner et proposer des visites guidées. Un vigile est présent sur site pour assurer la sécurité.

**Le fonctionnement du site...**

- Un parking permettant le stationnement de plusieurs centaines de véhicules. La visite des cascades est gratuite, seul le parking est payant.
- En saison estivale, le nettoyage du site est assuré par les agents de la collectivité plusieurs fois par jour. La collecte des déchets est renforcée avec deux passages supplémentaires afin de garantir la propreté du site. Les sentiers sont nettoyés très régulièrement soit par l'équipe technique, soit par les saisonniers. Chaque été, le service des Ordures Ménagères de Terre d'Émeraude Communauté propose des animations sur le site pour informer et sensibiliser les visiteurs au tri des déchets.
- Des travaux de sécurisation et d'entretien sont réalisés chaque année sur l'ensemble des sentiers (abattage d'arbres malades et purge des falaises) ...

## Quelques chiffres ...

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à environ 300 000 €/an. Les recettes du parking ont rapporté environ 190 000 € HT en 2020

Les investissements en cours :

- Achat du fonds de commerce « relais de l'éventail » en 2021 pour 400 000 €
- Achat de la propriété Pêche à la truite en 2021 sur la commune de Ménétrux-En-Joux pour 200 000 €

Investissements depuis 1995

4,5 millions d'euros dont 1,2 million d'euros en fonds propres.

Même si les tarifs du parking étaient multipliés par 5, cela n'équilibrerait pas les dépenses engagées ou celles prévues en faveur des visiteurs et riverains à travers l'Opération Grand Site.

La tarification pour l'accès au site a été modifiée en 2021, c'est le choix qu'ont fait les élus de Terre d'Émeraude Communauté, gestionnaires des lieux. Une hausse qui s'explique par l'augmentation des charges d'entretien et de fonctionnement à laquelle la collectivité doit faire face. En effet,

les cascades du Hérisson accueillent chaque année de plus en plus de visiteurs.

## Un peu d'histoire...

1995 : début des achats de parcelles sur le sentier des cascades.

1998 : achat du terrain de camping et bar/restaurant.

1999 : réalisation d'un parking et d'un accueil/sanitaire.

2002 : classement au titre des sites naturels classés (loi 1930).

2003 : construction de la Maison des Cascades, lors de sa création, la Maison des Cascades avait comme objectif d'accueillir les personnes en situation de handicap avec la visite de l'espace muséographique. D'autres aménagements pour ces visiteurs ont été mis en place comme le belvédère du Saut Girard et la balade confort.

2014 : automatisation du parking.

2017 : début de la démarche Opération Grand Site (OGS).

## OFFRE EXCLUSIVE POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE

2021

Découpez ce bon et munissez-vous d'un justificatif de domicile.

### 1 place de parking

Sur le site des Cascades du Hérisson, prenez un ticket à la borne à votre arrivée. Ensuite à la fin de votre visite, rendez-vous au Point Information Touristique : donnez votre bon en présentant votre justificatif de domicile celui-ci sera tamponné et un ticket de sortie de parking vous sera remis.

### 1 entrée gratuite par famille

Portez ce bon aux entrées du Musée du Jouet de Moirans et de l'Espace Archéologique de Clairvaux pour que vous et votre famille puissiez bénéficier d'une entrée gratuite.

Bonnes visites !



1 véhicule



1 entrée



1 entrée

## Rémy Belperron

Vice-Président Cohésion du Territoire et Relations avec les communes

**Terre d'Émeraude Communauté, une Communauté de Communes à l'écoute des élus et engagée pour toutes les communes du territoire**

Les politiques publiques peuvent changer la vie des gens. C'est même leur seule raison d'être. Au-delà des débats techniques, juridiques, budgétaires, c'est le seul sens de notre engagement. L'intercommunalité ne se limite pas à des accords de gouvernance et des pactes financiers, mais permet d'abord de rendre des services au quotidien, de réaliser des équipements, de porter des projets de développement. La vie des gens.

Dans le cadre de la cohésion du territoire, il était urgent et nécessaire de mettre en place plusieurs dispositifs afin de répondre aux attentes et aux questionnements des Maires et des délégués communautaires

Plusieurs leviers ont été utilisés. Le premier, avec la mise en place d'un guichet unique, porte d'entrée des Maires, composée de Pauline Goujon et Aurélie Drapier, qui reçoivent l'ensemble des appels et des dossiers transmis par les Maires. Une réponse rapide leur est adressée, soit par le guichet, soit par les Vice-présidents en fonction de leurs compétences respectives ou, directement par le Président si nécessaire. Dernièrement une ligne dédiée a été mise à disposition des élus pour améliorer le processus, y compris les jours de fermeture du standard.

Il nous semblait également évident de recevoir les Maires et les délégués communautaires pour les écouter, échanger et bien entendu prendre en compte leurs propositions.

Deuxième levier mis en place, les "petits-déjeuners du Président" temps d'échanges privilégiés entre les élus communautaires et Le Président.

Les Maires qui ont accepté l'invitation au "petit déjeuner du Président" sont unanimes pour dire que l'exercice était pertinent. Ce libre échange, en dehors des conseils communautaires, leur permet de s'exprimer, d'aborder



et de débattre librement sur tous les sujets, thématiques et projets propres à leur commune en direct avec le Président, en prenant tout le temps nécessaire à l'exercice, mais également de visiter les locaux du siège et de rencontrer et d'échanger avec les personnels des différents services.

La situation liée au COVID 19 a quelque peu perturbé l'organisation de ces rencontres. Suspendues pendant la campagne électorale et pendant les congés protocolaires, elles reprendront début septembre, les jeudi matin, mais seront programmées également en fin de journée pour permettre aux élus en activité, de pouvoir participer.

Autre levier, conformément à ses engagements, l'intervention du Président et des Vice-Présidents dans les conseils municipaux à la demande des Maires, pour débattre et échanger sur les projets ou les thématiques propres à la commune, mais également sur la politique générale de Terre d'Émeraude.

Dernier dispositif mis en place, la conférence des Maires, trois assemblées ont été programmées pour 2021, la première conférence le 02 juillet à Clairvaux les Lacs, organisée sous la forme d'un mini salon avec une trentaine d'intervenants sur des thématiques variées : environnement, assainissement, habitat, aides à la personne, mutuelles, prévention des risques, communication ..., avec en clôture le débat sur l'harmonisation des tarifs de l'assainissement collectif.

La deuxième conférence, le vendredi 03 septembre à Bellecin, avec le débat sur la mise en place d'une police intercommunale et la présentation du document final sur les compétences. Enfin, pour clôturer l'année, la dernière conférence est programmée le vendredi 03 décembre à Bellecin.



## Jean-Marc Boilletot

Directeur du Centre sportif de Bellecin

J'ai effectué à ce jour presque 40 ans de carrière à Bellecin. Je n'ai pas hésité à accepter ce challenge, ma volonté étant de développer cet outil départemental idéalement situé et en phase avec sa vocation initiale. La mission est très variée, elle est à la fois technique, éducative, commerciale, exigeante et riche en matière de relation aux autres. C'est très complet et enrichissant.

Ce centre est donc géré par une régie départementale, un conseil d'administration constitué de 12 élus ou personnes qualifiées est nommé par l'exécutif départemental et mon rôle est d'appliquer au sein de l'établissement la politique éducative et sportive du CD 39. En retour, je les conseille sur les investissements éventuels à réaliser afin de répondre au mieux à l'évolution des pratiques, et notamment aux exigences du sport de haut niveau. Bref, toujours rester dans la course et être attractif en toutes saisons et avec une cible de clientèle la plus large possible.

### Trois publics à Bellecin

- Le sport de haut niveau : le centre, de par ses installations intérieures et extérieures, est adapté à l'accueil de l'aviron, le canoë kayak, les sports de combat et les sports collectifs (hand, basket, volley ball). En témoigne dernièrement sa labellisation « Centre de préparation aux jeux » en référence aux futurs JO 2024. Le Centre a tous les critères nécessaires pour l'accueil d'équipes nationales et étrangères dans ces disciplines en matière d'infrastructures sportives, d'hébergement et de restauration. Nous serons en préparation de cet événement planétaire à compter

de l'automne 2021.

- Le public scolaire et jeune, la vocation initiale : l'accueil d'enfants et d'ados à partir de 7 ans, dans le cadre scolaire ou centres de vacances pour leur faire découvrir des activités de plein air et pleine nature.

- Le public de proximité et touristique : la porte d'entrée pour les externes grâce à la location de matériel nautique et pour le public de proximité, la possibilité d'adhérer aux clubs existants et installés dans nos locaux (Clubs de Voile et d'Aviron).

Avec le Covid, nous avons perdu deux tiers de clientèle et de chiffre d'affaires en 2020, avec un redémarrage en 2021 également en mode dégradé puisque nous sommes sous fermeture administrative. Vivement la fin !!

Mon lien au territoire est fort, j'apprécie de travailler dans cet environnement où l'on trouve rapidement des exutoires à des phases professionnelles quelquefois stressantes. Cette région est un véritable terrain de jeux pour les amateurs d'endurance, de sport en immersion dans cette nature omniprésente. Bref, super qualité de vie !

Ici, ma préférence en termes de balade, de footing ou de VTT est le tour des Bourlaches avec arrêt au belvédère pour contemplation.

Ailleurs, entre autres sites... La plage des Coussoules à La Franqui (Corbières maritimes), un endroit où le vent (tramontane) souffle très fort, pour profiter des sensations de liberté en kite ou windsurf.